



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

COMMUNIQUÉ

Grippe A(H1N1) Vaccination des élèves de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

En lien avec la décision de la Direction de la Santé publique, nous vous informons qu'il y aura vaccination massive des élèves des établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à compter du 19 novembre 2009 et ce pour une période d'environ deux semaines.

Les élèves de 5 à 19 ans des écoles et des centres de formation seront transportés et accompagnés de façon sécuritaire, par autobus scolaires, aux centres de vaccination actuellement en opération, soit à Saint-Constant ou à Châteauguay selon la localisation des établissements.

Comme parents, vous recevrez, en début de semaine du 16 novembre 2009, une lettre qui vous sera acheminée via vos enfants vous informant des modalités ainsi qu'un formulaire de consentement. Selon les exigences de la Santé publique, ce formulaire doit obligatoirement être complété par les parents pour les élèves de moins de 14 ans et retourné sans délai à l'établissement scolaire afin que votre enfant puisse être vacciné. Ce formulaire doit également être complété par les élèves de 14 ans et plus pour les mêmes raisons.

Nathalie Marceau, directrice
Service du secrétariat général et de l'information
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries